

## La Fédération des établissements d'enseignement privés accueille avec satisfaction le Plan d'action numérique en éducation

Montréal, 30 mai 2018 – La Fédération des établissements d'enseignement privés accueille avec satisfaction le Plan d'action numérique en éducation présenté aujourd'hui. Ce plan répond à différentes préoccupations soulevées par la Fédération dans son [mémoire](#) présenté lors des consultations sur la stratégie numérique en novembre 2016.

Lors des consultations, la Fédération avait clairement signalé au gouvernement son inquiétude face à la fracture numérique croissante entre les différentes écoles québécoises et les risques d'exclusion sociale pour les jeunes n'ayant pas appris à évoluer dans un univers numérique. La Fédération est heureuse de constater que les mesures proposées dans le Plan proposent une action concertée afin que tous les élèves québécois aient accès à l'accompagnement nécessaire pour apprendre à utiliser les technologies de façon responsable, respectueuse et sécuritaire.

La Fédération se réjouit que le gouvernement prévoie définir clairement le référentiel des compétences numériques pour le préscolaire, le primaire et le secondaire. Ainsi, dès leur entrée à l'école, de la même façon qu'on enseigne les bases de la littératie et de la numératie, on enseignera désormais à tous les élèves les bases du numérique.

La Fédération accueille positivement les efforts prévus en matière de formation et de développement professionnel des enseignants afin de bien les accompagner dans le virage numérique de l'école. « L'école numérique, tout comme l'école traditionnelle, doit s'articuler autour de la relation maître-élève. Par ailleurs, le rôle de l'enseignant est appelé à évoluer et cela exige une révision de la formation initiale des maîtres et surtout, l'instauration d'une véritable culture de développement professionnel au sein de la profession enseignante, » écrivait la Fédération dans son mémoire en novembre 2016. Le Plan d'action numérique accorde une place de choix à la mise en place d'occasions de formation et de développement professionnel pour les enseignants actuels et les futurs enseignants, une condition essentielle de succès pour réussir le virage numérique de l'école.

## À propos de la Fédération des établissements d'enseignement privés

La Fédération est un organisme à but non lucratif qui regroupe 193 établissements autonomes fréquentés par quelque 113 000 élèves répartis sur le territoire québécois. Les membres de la Fédération offrent des services aux élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire dans les secteurs de la formation générale et professionnelle et de l'adaptation scolaire. La Fédération est un centre de services pour ces écoles. Elle offre un vaste choix de formations au personnel des écoles, des services-conseils et des services d'achats groupés. Pour en savoir plus, consultez les sites [www.annuairefeep.com](http://www.annuairefeep.com) et [www.feep.qc.ca](http://www.feep.qc.ca).

### Pour information

Geneviève Beauvais

Directrice des communications

Tél. 514 381-8891, poste 238

Twitter : @LaFEEP